

AVERTISSEMENT

Ce texte a été téléchargé depuis le site <http://www.leproscenium.com>

Ce texte est protégé par les droits d'auteur. En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère ses droits (la SACD par exemple pour la France).

Pour les textes des auteurs membres de la SACD, la SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe. Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori. Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non-respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

Mme Lachapelle, une femme d'exception

Pièce historique en 3 actes.

La pièce se déroule fin du 18^{ème} siècle. En 1793, date à laquelle Mme Lachapelle fut consulté par le Comité de salut public pour déménager les femmes en couche de l'hôtel Dieu où elles étaient entassées et où beaucoup d'entre elles mouraient suite à des épidémies. En 1797, Les accouchements sont transférés dans le bâtiment de l'Oratoire et les allaitements à Port Royal. La pièce se termine en 1802, lorsque Mme Lachapelle réussit enfin, avec l'aide de Monsieur Baudelocque, à créer son école de sages-femmes.

Les personnes ont vraiment existé mais leurs conversations sont romancées même si elles font référence à des faits historiques réels.

Marie Louise Lachapelle : sage-femme en chef adjointe à l'Hôtel Dieu

Marie : Mère de Marie Louise, sage en femme en chef à l'Hôtel Dieu

François Chaussier : : Médecin chef à l'hospice de la maternité, ami de Marie Louise et Marie.

Henriette : élève de Marie Louise qui restera comme sage-femme à l'Hôtel Dieu

Marthe et Suzanne : Elèves sages-femmes

Jean Louis Baudelocque : Chirurgien obstétricien en chef à l'hospice de la maternité

Fostine : femme enceinte. Patiente de Marie Louise. (elle peut être jouée par une des comédiennes qui jouent les rôles de Marthe ou Suzanne).

ACTE 1

Scène 1 : Marie Louise, Henriette, Suzanne, Marthe.

Décor : Il s'agit du bureau de Mme Lachapelle à l'hôtel Dieu. Une pièce avec des étagères remplies de livres. Dans un coin un bureau et sa chaise. Dans l'autre coin un tableau et trois chaises disposées en arc de cercle.

Marie Louise est penchée sur son bureau, concentrée, elle écrit.

Voix off de Marie Louise : Les positions mixtes ou imparfaites se rencontrent presque aussi souvent que les positions franches, et il est aisé de se rendre compte de cette particularité. Les membres inférieurs sont si flexibles et si mobiles qu'il n'est rien de plus facile à concevoir que la présentation simultanée d'un pied et d'un genou ou celle d'un seul pied, d'un seul genou. Pour peu qu'une de ces parties soit retenue, l'autre descend seule, et l'accouchement n'en est pas moins facile.

Elle soulève la tête, soupire.

Marie Louise : Qu'il est difficile de revenir sur tous ces cas. Mon cœur à chaque fois se déchire. Il me faut pourtant me résoudre à noter toutes ces expériences si je veux qu'elles servent à mes élèves.

On frappe à la porte.

Marie Louise : Oui, entrez.

Trois jeunes femmes entrent. Elles s'alignent devant Marie Louise et la saluent par une légère révérence.

Henriette, Suzanne et Marthe : Bonjour Madame.

Marie Louise : Mesdemoiselles, bonjour. Installez-vous. (*Elles s'installent chacune sur une chaise et prennent leur carnet de notes*). Mon intention aujourd'hui est de vous faire travailler de nouveau sur les cas de sorties du fœtus les plus difficiles. Nous allons revenir sur un cas de dégagement du bras. La femme dont il s'agit ici était âgée de vingt-trois ans, robuste, sanguine, habituellement bien portante, et parvenue au terme de sa deuxième grossesse. Suzanne. Que pouvez-vous me dire de ce cas ?

Suzanne : S'agit-il bien de celui de Francine que nous avons opéré avant-hier ?

Marie Louise : Oui, c'est bien celui-là.

Suzanne : Dès les premiers moments du travail, on s'aperçut que le fœtus était fort élevé dans l'utérus. Sa position ne pouvait être distinguée. La dilatation se faisait très lentement et ce ne fut qu'après seize heures de douleurs que nous avons pu opérer sans danger pour la mère et l'enfant.

Marie Louise : Suzanne, que vous ai-je demandé alors ?

Suzanne : Vous m'avez demandé de vous seconder et de m'assurer de la position du fœtus.

Marie Louise : Très bien, rappelez à vos camarades comment vous avez pu y parvenir.

Suzanne : Sur vos conseils avisés, madame, J'ai introduit ma main le long de la paroi de l'utérus et j'ai pu sentir que l'enfant était placé de côté, présentant son épaule, puis j'ai trouvé ses pieds en arrière et à droite. J'ai pu les saisir et faire pivoter le fœtus. L'extraction de celui-ci a pu

commencer immédiatement, mais malheureusement son bras droit s'est mis dans une position que je n'avais pas anticipée et vous avez dû intervenir pour me remplacer.

Marie Louise : Oui, en effet, et c'est avec beaucoup de difficultés que j'ai réussi à extraire cet enfant. Fort heureusement, nous avons pu le sauver après que j'ai pu remettre son bras dans la bonne position. Ce qui est important, Mesdemoiselles, dans cette expérience, comme dans toutes celles que vous aurez à mener dans cet établissement, c'est de vous représenter par la pensée la position de l'enfant dans le ventre. Par le tâtonnement de la paroi du ventre maternel, par son observation, vous devez vous concentrer et voir à travers cette paroi la disposition, le placement de ses membres.

Henriette : Mais c'est si difficile madame et nous avons si peu de temps à rester ici auprès de vous pour suivre vos enseignements. *Elle se met à pleurer.*

Marie Louise l'entoure tendrement de ses bras.

Marie Louise (d'une voix très douce) : Je sais, Henriette. C'est pour cela que vous devez rester forte et me suivre dans tous mes accouchements. Vous n'avez que trois mois de formation, mais celle-ci doit vous permettre de voir le maximum de cas possibles afin que vous puissiez exercer en toute sécurité lorsque vous serez établie dans vos régions.

Henriette : Il y a tant de femmes qui meurent en couche avant même que nous ayons pu extraire le fœtus. Pas ici, à l'hôtel Dieu, grâce à vous, Madame, mais dans nos provinces.

Marie Louise : Oui, Henriette, et c'est pour cela que vous êtes là. Pour apprendre, pour vous former, pour pratiquer par vous-même et acquérir ainsi des connaissances solides. Je sais que cet enseignement est insuffisant et je me bats pour qu'un jour il puisse enfin être reconnu à sa juste valeur. Mais je ferais tout, pendant votre séjour, ici, sous ma

responsabilité, pour vous donner le plus d'indications et graver dans votre esprit ce qu'il importe de savoir.

Suzanne : Merci, madame, pour toute votre patience et vos savoirs que vous savez si bien nous instruire.

Marie Louise : Allons, allons, Mesdemoiselles, il suffit de vous lamenter et de me faire vos louanges. Nous avons du travail. La connaissance des causes qui produisent les diverses positions du fœtus est bien peu avancée encore. Si nous connaissions bien la manière dont se produisent les positions défavorables, nous pourrions les prévenir, ou même leur en substituer de plus avantageuses. Nous sommes malheureusement bien loin de ce degré de perfection.

Suzanne : Pourquoi une femme saine, bien portante et bien faite, reproduit à chacun de ses accouchements une position désavantageuse, ainsi que nous l'avons observé nous-mêmes ?

Marie Louise : l'enfant flotte jusque vers le huitième mois assez librement dans l'utérus et La prépondérance physique qu'on reconnaît à la tête sur toutes les autres parties permet cette culbute naturelle. Mais si l'enfant a déjà un certain volume, de par son grand diamètre il ne parviendra pas à faire son retournement et au moment du travail, il ne passera plus par le chemin naturel qui lui est réservé. Cette situation est surtout applicable aux cas dans lesquels nous voyons l'utérus contenir fort peu d'eau, et l'enfant acquérir une taille plus qu'ordinaire. Marthe, dites-moi qu'en est-il de l'usage des forceps ? Comment devez-vous procéder avec la parturiente.

Marthe : Eh bien, madame, avant de commencer toute manœuvre, vous nous avez enseigné qu'il faut toujours avoir soin de prévenir la femme, la rassurer.

Marie Louise : Oui, et dans cet établissement, Mesdemoiselles, vous noterez que nous mettons un point d'honneur à ne pas faire usage des forceps. Même si nous rencontrons des cas difficiles, nous laissons à la

nature le temps qu'il faut pour qu'elle fasse son travail. Néanmoins, si malgré la patience, les interventions sur l'utérus et sur l'enfant, nous sommes contraintes d'utiliser les forceps, je travaille avec la patiente. Je lui montre l'objet, je lui explique son usage et comment je vais agir. Je m'efforce de la tranquilliser. Pourquoi, Marie, dois-je agir de la sorte ?

Marthe : Vous apaisez les inquiétudes et ainsi vous faites de votre patiente la complice de votre intervention, elle s'en trouvera soulagée et vous donnera plus d'aide que si vous la laissiez dans l'ignorance à crier et à se contracter vous empêchant ainsi d'avancer aisément dans votre opération.

Marie Louise : très bien, Marthe. Je vous laisserai la main lors de ma prochaine intervention. Vous pourrez mettre ainsi en pratique ces préceptes.

Marthe : Oh merci, Madame. Mais croyez-vous que j'en serais capable ?

Marie Louise : Mais bien sûr. Soyez rassurée, je serais près de vous pour guider vos mains.

Marthe : J'ai tellement peur. Notre tâche est si ardue et notre formation si courte.

Marie Louise : Mesdemoiselles, ne vous découragez pas. Pour l'instant, vous êtes là, près de moi et de Mme Dugès, ma mère, pour apprendre et vous perfectionner. Restons concentrées sur notre mission et sur les interventions à venir.

On frappe à la porte.

Scène 2 : Marie Louise, Henriette, Suzanne, Marthe, Marie.

Marie Louise : Oui, entrez !

Entrée de Marie Dugès, la mère de Marie Louise.

Marie : Bonjour ma fille, bonjour mesdemoiselles.

Marie, Suzanne, Henriette (*elles se lèvent et font une légère révérence*) :
Bonjour Madame.

Marie : ma fille, j'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer.

Marie Louise : De quoi s'agit-il mère ?

Marie : Mesdemoiselles, voulez-vous nous laisser.

Elles sortent en se regardant et en chuchotant.

Marie s'avance vers sa fille, regarde méfiante autour d'elle, et chuchote.

Marie : Ils ont exécuté Olympe de Gouges.

Marie Louise : Que me dites-vous ma mère ?

Marie : Ils ont exécuté Olympe de Gouges. Elle a été guillotinée ce matin, à l'aube.

Marie s'assied, effondrée.

Marie Louise (*en colère*) : Notre monde est devenu fou. Mais qu'on-t-il en tête tous ces hommes qui nous gouvernent pour créer tant de malheur et faire tant de victimes ?

Marie : Chut, ma fille, moins fort. Les murs ont des oreilles. Nous vivons en effet une époque bien trouble. Il ne se passe pas un jour sans exécution, mais nous ne pouvons rien faire, ni rien dire. Nous ne pouvons prendre le risque de crier à l'injustice sans voir débarquer ces messieurs de la police qui nous enfermeraient immédiatement et nous feraient juger pour trahison à la république.

Marie Louise : Oui, je sais, mère, le risque est bien grand, mais Olympe de Gouges, tout de même. Nous savons à quel point elle a œuvré pour rendre le monde meilleur. Vous vous souvenez, lorsqu'elle est venue nous rendre visite, comme nous étions sous le charme de ses paroles. Elle défendait avec tant de vigueur ce souhait que nous partageons de

voir fleurir des maternités pour sortir les femmes en couches de cet horrible sort qui les attends dans les hôpitaux ordinaires.

Marie : Oui, elle nous fit une belle impression. Et je garderai toujours le souvenir de cette femme si instruite et si rebelle face aux institutions. Elle s'indignait de la pauvreté et sa sensibilité allait à tous les indigents. Mais elle était femme de lettres, trop impliquée en politique. Cela lui fut fatal.

Marie Louise : C'est trop injuste et je suis indignée de ce meurtre.

Marie : Ne prononcez pas ce mot devant qui que soit, nous pourrions risquer nos vies. En défendant sa cause, vous mettriez la vôtre en danger. De grâce ma fille, je vous ai informé, mais nos sentiments à l'égard de cette femme et de son œuvre doivent rester entre nous. Nous avons à œuvrer nous aussi pour la bonne cause en sauvant des femmes et leur nouveau-né. La politique, surtout en ce moment, est bien le domaine qu'il faut fuir pour ne pas être broyé par la machine infernale que les hommes ont mise en route, soi-disant au nom de la liberté et de l'égalité.

Marie Louise : Vous avez raison, maman. J'espère qu'un jour, l'œuvre de cette femme sera reconnu à sa juste valeur et que ce n'est pas en vain que toutes ces têtes seront tombées.

Scène 3 : Marie Louise, Marie, François.

On frappe à la porte. Entrée de François.

François : Bonjour mesdames, je suis heureux de vous voir toutes deux réunies car j'ai une grande nouvelle à vous annoncer.

Il se penche sur chacune des femmes et leur fait un baise main. Les deux femmes restent figées, absentes.

François : voilà mesdames, j'ai été reçu en audience par des membres du gouvernement. Ils veulent veut que je leur fasse un rapport sur une réforme de l'organisation médicale.

Marie Louise (*indifférente*) : très bien.

Marie (*froide*) : Il ne pouvait choisir meilleur représentant que vous.

François : Je pensais que cette nouvelle vous mettez plus en joie. Que se passe t'il mesdames ?

Marie : rien, nous sommes fatigués, c'est tout.

François : Oh, je vois bien à vos mines que ce n'est pas que la fatigue qui vous contrarie.

Marie Louise : Monsieur, vous êtes perspicace. Vous avez raison, la fatigue nous tient, en effet, mais elle n'est pas la seule raison de notre mine défaite. Nous sommes affligées par une triste nouvelle, mais peu importe. Votre irruption, monsieur, réchauffe notre cœur et nous nous réjouissons de savoir que nos efforts vont sûrement être récompensés.

Marie : Marie Louise, monsieur n'a pas besoin de savoir ce qui nous contrarie. Nous sommes toutes ouïes pour connaître les détails de votre entrevue avec les membres du gouvernement.

François : Mesdames, je suis votre ami de longue date, et je ne puis me réjouir si je sais que quelque chose vous contrarie. J'ai appris ce matin, l'exécution de Mme de Gouges et je me doute que c'est cette nouvelle qui a dû vous rendre si malheureuses. Je sais à quel point vous la teniez en estime.

Marie Louise : Oh, Monsieur, je vous en prie, ne parlez à personne de notre affliction. Nous pourrions être poursuivies par le tribunal révolutionnaire s'ils apprenaient que nous admirions cette femme et sa

déclaration des droits de la femme et de la citoyenne et que nous vénérions sa foi dans un monde plus juste pour tous les indigents.

Marie : Ma fille, enfin, n'étalez point de la sorte vos sentiments.

Marie Louise : je m'excuse mais je suis tellement bouleversée.

François : Sachez mesdames, que je suis indigné comme vous par le sort qui a été réservé à Mme De Gouges. Mais nous vivons une époque où nous devons faire profil bas pour rester en vie, vous le savez comme moi. Je n'approuve pas les méthodes expéditives que nos gouvernants utilisent pour se débarrasser de leurs opposants, mais j'ai le sentiment, au plus profond de mon être que de cet esprit révolutionnaire qui secoue notre pays sortiront de grands idéaux et de belles avancées pour un monde plus juste et plus moderne.

Marie Louise : Que Dieu et les hommes vous entendent, mon ami.

Marie : Bon, à présent, Monsieur, revenons à votre venue et à votre nouvelle.

François : oui, comme vous le savez, j'ai travaillé avec Monsieur Tenon il y a deux ans sur la mise en œuvre d'une réforme des hôpitaux. Hélas, Monsieur Tenon n'a pas été réélu député lors de la Convention et notre projet est resté lettre morte. Or en début de semaine, j'ai été rappelé par Monsieur Fourcroy pour travailler sur une nouvelle réforme.

Marie Louise (*en colère*) : Nos gouvernements successifs, ne font que cela, réfléchir à des réformes mais aucune ne voit le jour.

Marie : Marie Louise !

François : Ce n'est rien, madame. Votre fille a la fougue de la jeunesse. Je la comprends et elle n'a pas tout à fait tort. Comme nous sommes entre nous, je peux vous le dire. J'ai eu la même pensée lorsque j'ai été

informé de la tâche que l'on voulait me confier. Mais je dois avouer que je ne perds pas espoir que la prochaine réforme aboutisse.

Marie : Vous avez raison de garder espoir. C'est lui qui alimente notre cœur et nos actions.

François : La fougue de la fille et la sagesse de la mère. Je me réjouis de vous avoir pour amies.

Marie Louise (*riant*) : Monsieur, vous êtes un charmeur.

François : A la bonne heure, vous riez ! Vous savez à quel point je n'aime pas vous voir chagrinée.

Marie Louise : Merci monsieur pour votre soutien. Moi aussi je suis ravie de vous avoir pour ami et je pense que maman partage mon avis.

Marie : Oh que oui ! Bon, alors, mon ami, revenons à votre sujet.

François : donc comme je vous le disais on attend de moi un rapport de réforme des hôpitaux de Paris et j'ai immédiatement pensé que c'était le moment de faire évoluer la situation désastreuse de la maternité de l'Hôtel Dieu. J'ai pensé à vous, Madame, pour m'aider dans cette tâche concernant la création d'un hospice pour les accouchements.

Marie Louise : Vous me voyez ravie de cette sollicitude pour la situation des femmes en couche à l'Hôtel Dieu.

François : Nous en avons tellement parlé, madame, et je suis moi-même courroucé de voir ces femmes mourir d'épidémie en raison de l'insalubrité des lieux. Ce n'est pas digne d'une nation comme la nôtre. Si vous le permettez, mettons-nous tout de suite au travail. Nous devons mettre en place notre stratégie et notre plan d'action. Puis je m'installer à votre bureau ?

Marie Louise : Mais avec plaisir, Monsieur, je ne saurais vous trouver meilleure place pour y noter ce que j'ai à vous dire.

François : permettez que je prépare mon écritoire et je vous écoute.

Il sort une boîte à écrire de sa sacoche et prend sa plume, son encrier et un cahier sur lequel il va prendre des notes pendant que Marie Louise parle.

Marie : je vous laisse à vos devoirs. Les miens m'appellent et ne peuvent attendre. Au revoir, Monsieur, défendez bien notre cause.

François : Je ferai de mon mieux, Madame, croyez le bien.

Il se lève pour la saluer et lui refait un baiser discret. François s'installe au bureau, trempe sa plume dans l'encrier et se prépare à écrire.

Scène 4 : Marie Louise et François.

Marie Louise (fougueuse) : Comme je vous l'ai déjà expliqué, la situation des femmes qui viennent accoucher est ici des plus déplorables et nous perdons plus de femmes et de nouveaux nés à cause des épidémies qu'à cause des accouchements. Elles sont entassées par deux et même parfois par trois sur la même couche. Le pire est qu'elles sont dans un coin de la salle commune où nous recevons les malades infectés de pneumonie, de tuberculose. Comment voulez-vous que ces femmes si fragiles puissent s'en sortir ?

François : Madame, je vois à votre empressement à quel point ce sujet vous embrase, mais de grâce, parlez moins vite car je ne peux vous suivre.

Marie Louise : Pardonnez-moi, cher ami. Vous avez raison, je m'emporte plus que de raison mais je suis tant révoltée par cette insalubrité qui perdure depuis tant d'années. Nous devons trouver un lieu où nous pourrions avoir autant de lits que de patientes. Il nous faut une maternité pour les femmes en couche et une maison pour les enfants abandonnés.

François : Oui, vous avez raison. Les enfants sont aussi mal considérés que les mères qui les ont mis au monde et leur mortalité dépasse l'entendement.

Marie Louise : Sur ce sujet, vous pourriez interroger notre fidèle monsieur Hombron qui sait si bien s'occuper des enfants trouvés et des nouveaux nés abandonnés à l'Hôpital Saint Vincent de Paul. Il rêve de réunir la maternité et l'allaitement des nouveaux nés. Je partage son avis. Un lieu qui pourrait joindre les deux services serait une pure aubaine.

François (enthousiaste) : Comme vous avez raison. Il nous faudrait un grand hospice où nous pourrions recevoir les femmes en couche dans les conditions de propreté et de sécurité qui pourraient les aider à garder et à nourrir leur nourrisson.

Marie Louise : Monsieur, vous allez bientôt me gagner en matière de fougue si vous continuez de la sorte.

François : Le sujet est de taille à donner de l'engouement.

Marie Louise : J'ai là, un recueil de cas que j'ai moi-même relevés et qui sont le témoignage de mon expérience au côté de ma mère. Vous y trouverez toute la matière dont vous pourriez avoir besoin pour défendre notre cause auprès de ces messieurs de la Convention. *(Elle lui tend un cahier qu'elle a sorti d'un tiroir de son bureau)*

François : Merci, croyez-moi, j'utiliserai votre recueil et j'ai hâte d'en prendre connaissance.

Marie Louise : Permettez-moi, monsieur, d'insister aussi sur la formation des sages-femmes. Vous savez à quel point je tiens à ce qu'elles soient formées en pratique par un enseignement empirique. Tous les trois mois, j'ai sous ma responsabilité trois ou quatre nouvelles sages-femmes pour les former à nos pratiques. Mais ce délai est trop court et le nombre de formées est insuffisant. Même si j'essaie durant ce temps si court de leur enseigner le plus de cas possibles, nous ne parvenons à

nous exercer que sur les cas les plus fréquents et il leur manquera, de retour dans leur campagne, la pratique des cas les plus difficiles et les plus risqués.

François : Je sais, Madame. Je connais votre opinion sur le sujet et je ne manquerais pas de faire remonter vos doléances afin d'obtenir une révision de l'enseignement des sages-femmes. Mais nous allons nous heurter, je ne vous le cache point, à beaucoup de résistance, surtout de la part de ceux qui pensent que l'enseignement théorique suffit pour faire des praticiennes de l'accouchement.

Marie Louise (*en colère*) : Pourtant vous savez comme moi, que cet enseignement théorique fait par ces médecins qui n'ont aucune expérience ne donne rien de bon et je plains toutes ces femmes mutilées, ou mortes pendant l'accouchement dans d'horribles souffrances à cause de l'ignorance de leurs malheureuses praticiennes ou de leurs chirurgiens tortionnaires.

François (*riant*) : J'admire votre fougue et votre détermination à vouloir me convaincre, Madame. Mais c'est inutile, je suis de votre côté.

Marie Louise : Pardonnez-moi, mon cher François, je suis une idiote de me fâcher de la sorte. Je sais que cette situation vous exaspère autant que moi.

François : oui, nous sommes une poignée de médecins qui pensons que la formation est le pilier de la pratique et nous sommes admiratifs de votre instruction auprès de ces jeunes femmes. Vous savez tellement bien les instruire, les éduquer, les questionner, les mettre en situation. Vous réussissez là où maints professeurs ont échoués.

Marie Louise : Ce n'est pas à moi que revient ce mérite mais à ma mère qui a su si bien m'enseigner. Je ne fais que transmettre la manière dont j'ai moi-même été instruite et qui me semble la seule manière habile et solide. J'ai eu de la chance de pouvoir la suivre dans toutes ses interventions depuis mon enfance. J'ai fait mon premier accouchement toute seule à l'âge de 11 ans. Mais pour toutes ces sages-femmes qui devront se retrouver seules devant tant de responsabilités, trois mois de

formation, c'est ridicule. Je rêve d'une véritable école où nous pourrions enseigner chaque jour pendant plusieurs mois. Travailler en collaboration avec nos élèves, les former à tous les cas pratiques.

François : Oui, votre mère a bien su vous transmettre son savoir.

Marie Louise : C'est elle aussi qui m'a transmis cette fougue. Elle se donne corps et âmes en ce moment pour sauver ces femmes qui meurent de la fièvre de l'accouchée. Elle est dans la lecture du traité de Doublet sur la fièvre puerpérale. Nous avons de plus en plus de cas d'infections en raison de l'entassement de nos accouchées. J'ai également recueilli des cas de décès de femmes à cause de ces fièvres que vous trouverez dans mon registre. La situation devient urgente, Monsieur. Votre aide va sauver bien des femmes et des enfants d'une mort certaine. Je compte sur vous.

François : vous pouvez, Madame. Je ferai en sorte de ne pas vous décevoir et d'écrire un rapport qui sera fidèle à vos constatations et vos expériences.

NOIR

ACTE 2

Même bureau. Marie Louise est assise à sa table. Elle écrit. Elle lève la tête, réfléchit puis se remet à écrire. Ensuite, elle lève la tête, soupire, exaspérée, puis se remet à écrire. On frappe à la porte.

Scène 1 : François, Marie Louise.

Marie Louise : Oui, Entrez !

François : Madame, Nous avons gagné ! le comité a entériné notre rapport. Enfin, nous allons déménager les femmes en couche et les enfants vers un nouveau lieu.

Marie Louise : Mais c'est merveilleux ! Enfin, nous allons quitter l'Hôtel Dieu !

François : Oui, madame, c'en est bientôt fini des jeunes femmes mourant en couche par manque d'hygiène, par promiscuité et insalubrité.

Marie Louise : Comme je suis soulagée. Cette décision est-elle réellement prise ?

François : Oui, Madame. Soyez confiante. J'ai là le décret. *(il lui montre le document. Marie Louise le prend et le lit)*

Marie Louise : Le lieu choisi pour le déménagement est le couvent du Val de Grace.

François : Oui, mais pas tout de suite. Des travaux doivent être entrepris. Vous avez été nommée pour suivre ces travaux, Madame, car

il n'existe personne d'autre que vous pour savoir ce qui sera bon pour préparer ce nouvel hospice.

Marie Louise : Moi, mais je ne saurais comment faire pour coordonner ces travaux ? Je n'ai jamais fait cela, c'est une charge qui doit incomber à un architecte.

François (riant) : Vous êtes charmante, Madame. Croyez bien que des architectes seront les maitres d'œuvre. Vous serez un appui, une référence par vos connaissances pour ces messieurs.

Marie Louise : je suis très touchée par votre marque de confiance et je tacherai d'être digne de votre affection. Merci mon cher ami.

François : C'est moi, madame, qui vous remercie, d'être si dévouée à votre cause, de maîtriser votre art avec tant de dextérité et d'humanité. Vous êtes, Madame, un modèle pour nous tous.

Marie Louise : Voyons, Monsieur, vous me faites rougir.

François : Eh bien, j'en suis heureux, madame. Allons, à présent, mettez votre manteau, je vais vous faire visiter les lieux.

Marie Louise décroche son manteau qui était suspendu sur un porte manteau et se fait aider par François pour enfiler sa veste.

Marie Louise : Merci François, allons, j'ai hâte de voir mon futur établissement.

Ils sortent.

NOIR

Je vous remercie d'avoir pris la peine de lire ma pièce jusqu'ici. J'espère qu'elle vous a plu. Si vous souhaitez connaître la fin de l'histoire et recevoir la suite, veuillez m'adresser un mail à l'adresse suivante : benguedda.marie@orange.fr

En m'indiquant :

- le nom de votre troupe et son lieu de résidence.*
- votre adresse mail et celle de votre troupe.*
- le nom du site internet de votre troupe si vous en avez un.*

Si vous souhaitez monter la pièce, vous devrez en faire la demande à la SACD qui gère mes droits d'auteur. Cette démarche est essentielle pour nous, les auteurs, car nous avons besoin de cette contribution afin de continuer à écrire en toute liberté.

Je vous remercie chaleureusement pour votre intérêt pour ma pièce.